

VI

L'OTAN ET LA DÉFENSE

Le Canada et l'OTAN

Jusqu'à ce que les Nations Unies soient capables d'assurer la paix et la sécurité mondiales, le Canada continuera de considérer comme nécessaire et naturelle sa participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. L'appui du Canada à l'OTAN et à ses buts s'exprime par le maintien de forces aériennes et terrestres en Europe ainsi que par une active participation aux travaux du Conseil de l'Atlantique Nord. Les forces navales du Canada, d'autre part, sont toujours prêtes à jouer le rôle que le Commandant suprême allié de l'Atlantique pourrait leur confier en cas de besoin.

La réunion ordinaire du printemps des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN eut lieu au début de mai à Istanbul. Elle fut consacrée surtout à l'établissement des positions occidentales avant la Conférence au sommet qui devait avoir lieu à Paris entre les trois Grands de l'Ouest et l'Union soviétique. Les principaux sujets examinés furent le désarmement, l'Allemagne et Berlin, et les relations entre l'Est et l'Ouest.

Le 1^{er} mai, les ministres des Affaires étrangères du Canada et des quatre autres membres occidentaux du Comité du désarmement des dix puissances tinrent une réunion spéciale, après laquelle le Conseil examina leurs rapports; on s'entendit sur la nécessité de poursuivre comme but le désarmement général et complet, par étapes, sous une surveillance internationale efficace.

Au sujet de l'Allemagne et de Berlin, les ministres de l'OTAN approuvèrent la façon dont les trois puissances négociatrices se proposaient d'aborder ces questions au sommet. Le Conseil déclara de nouveau qu'à son avis le problème allemand ne pouvait se résoudre que par la réunification, et celle-ci, que par l'autodétermination; il rappela sa déclaration du 16 décembre 1958 et exprima de nouveau la détermination des membres de l'OTAN de protéger la liberté de la population de Berlin-Ouest.

Au chapitre des relations entre l'Est et l'Ouest, le Conseil examina un grand nombre de questions. L'une des conclusions qu'il en dégagait était que les membres de l'OTAN désiraient une véritable détente internationale; l'Alliance ne pouvait se satisfaire d'une formule de «coexistence pacifique» derrière laquelle se poursuivraient des attaques contre certains de ses membres. Les pays de l'OTAN étaient d'accord pour juger hostiles à l'ensemble de l'Alliance et incompatibles avec une véritable amélioration des rapports internationaux les efforts de la propagande soviétique pour discréditer la République fédérale d'Allemagne et les gouvernements de certains autres pays de l'OTAN.

La réunion ministérielle annuelle de 1960, qui eut lieu à Paris du 16 au 18 décembre, revint sur plusieurs des mêmes questions, compte